



Ordre du jour

un rapport de développement durable au rapport intégré, vers un rapport de territoire ?

24 octobre 2013

14h00 – 14h20	Introduction et présentation <i>Infos 21 spécial rapports</i> développement durable (Comité 21) – 20 minutes
14h20 – 15h10	Les rapports développement durable des entreprises et des collectivités : quel bilan 2013 ? Marion Dorel, chargée de mission, ETD – Centre de ressources du développement territorial Sylvain Lambert, Associé, PwC <p>Les communes de plus de 50 000 habitants, les Conseils généraux et régionaux ont l'obligation, depuis l'article 255 de la loi Grenelle 2, d'émettre un rapport de développement durable. Pour les entreprises, cette obligation remonte à 2001 avec la Loi NRE (Nouvelles réglementations économiques) et a été élargie par l'article 225 de la loi Grenelle 2 paru en 2012. De plus en plus d'organisations (collectivités, entreprises, écoles) réalisent également une évaluation de leur stratégie développement durable sous la forme de rapport annuel. Quel bilan peut-on faire aujourd'hui de ces rapports aussi bien sur la forme que sur le fond : forces, faiblesses, axes convergents ?</p> <i>Interventions – 20 minutes. Questions de la salle – 30 minutes</i>
15h10 – 16h00	Les nouvelles tendances du reporting, quelles sont les attentes des parties prenantes ? Patrick Jolivet, manager reporting et études, Utopies Nicolas Delange, manager, Ernst & Young <p>Utopies a publié en 2012 une étude portant sur les tendances montantes du reporting extra-financier. Trois macro-tendances, qui seront décisives dans l'avenir du reporting développement durable, y sont analysées et seront présentées : le reporting intégré, le reporting digital et l'émergence de nouveaux acteurs. De son côté, Ernst&Young présentera les attentes sociales et sociétales posées par l'article 225 du Grenelle pour les entreprises. <i>Interventions – 20 minutes. Questions de la salle – 30 minutes</i></p>
16h00– 16h30	La mise en œuvre du reporting intégré : l'expérience de Total Sandra Dante, communication CSR et innovation, Total <p>Total fait partie des entreprises françaises ayant testé la mise en œuvre du rapport intégré suite à l'initiative lancée par l'IIRC. L'entreprise témoignera des forces et des limites de ce nouvel exercice : comment définir de nouveaux indicateurs « intégrés » ? Quel(s) impact(s) en termes de traitement des données et d'opérationnalisation de la collecte d'information ? Ce nouveau reporting influence-t-il déjà la stratégie globale de l'entreprise ?</p> <i>Interventions – 10 minutes. Questions de la salle – 20 minutes</i>
16h30– 16h55	PAUSE – 25 minutes
16h55 – 18h20	Exercice prospectif : et dans 20 ans...quel rapport de développement durable pour les acteurs du territoire ? Antoine Charlot, directeur du Comité 21 Pays de la Loire Patrick D'Humières, président de l'Institut RSE Yann Babut et Yves Despeyroux, direction développement durable prospective et évaluation- Conseil régional du Nord Pas de Calais <p>Le contexte réglementaire de l'évaluation des stratégies de développement durable évolue tout comme la maturité des acteurs territoriaux face aux démarches de reporting. Quelles sont les pistes en cours pour penser le rapport développement durable de demain ? Dans quel sens évoluent les cadres internationaux sur le reporting (principes directeurs de l'OCDE, GRI dans sa dernière version) ? Aurons-nous demain des rapports de territoires plus que d'organisations ?</p> <i>Interventions – 40 minutes : Questions de la salle – 45 minutes</i>
18h20– 18h30	Conclusion

A Paris : ESCP Europe – 79 avenue de la République – Métro St Maur

Inscriptions : Julia Rouet-Leduc - rouet-leduc@comite21.org

Renseignements : Isabelle BOUDARD – 01 55 34 75 24